

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 DECEMBRE 2016

Présents : Tous les conseillers sauf :

Dominique BOURDICHON qui donne procuration à Pierre PROST, Bénédicte CAPRANI et Stéphane URBAIN excusés.

Secrétaire de séance : Célia MIOCHE

Le conseil municipal valide le procès-verbal du conseil du 22 novembre 2016.

PROJET ÉOLIEN :

Un projet d'installation d'un parc éolien (une dizaine d'éoliennes) a été présenté par Madame Laurence PETIT DEMANGE de la société GAMESA au conseil municipal le mercredi 07 décembre 2016.

La société GAMESA se chargerait de l'installation et de la maintenance du parc, les retombées économiques estimées seraient de 66 000 €/ an pour la commune et un loyer alloué aux propriétaires du terrain où serait implanté le parc.

Le conseil municipal se donne le temps de la réflexion sur la pertinence d'un tel projet sur la commune.

DELIBÉRATIONS :

La constitution de la nouvelle communauté de communes qui entrera en vigueur en 2017, demande à chaque commune de nommer des délégués parmi ces conseillers. (au total 101 délégués pour les 78 communes).

Ces délégués doivent obligatoirement être issus des conseillers respectant l'ordre des membres du conseil municipal, ainsi il est décidé de nommer Pierre BRUCHON, titulaire et Gérard MOUGIN, suppléant.

URBANISME : Avis favorable pour les trois demandes ci-dessous :

DP : Johnny KOZAK et Ludivine JOUILLE : « abri de jardin » 2 impasse des sapins.

PC : Johnny KOZAK et Ludivine JOUILLE : « garage ossature bois » 2 impasse des sapins.

PC : Mickaël LOUVET et Manon KOENIG : « maison individuelle » 4 impasse des sapins.

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES :

- Monsieur Le Maire fait part du courrier de démission reçu le 17 décembre 2016 de Madame Stéphanie BORDENER, secrétaire de mairie (soit 8h/semaine).

Monsieur Le Maire s'est rapproché du centre de gestion pour une nouvelle publication de poste consultable sur le site du Centre de gestion du Doubs (10 h/semaine).

- Dans le cadre de la création de la nouvelle communauté de communes, il sera procédé au recrutement de :

- Un (e) assistant(e) comptable à 0.5 ETP en CDD de 6 mois, dès que possible
- Un (e) assistant(e) ressources humaines à 0.5 ETP en CDD de 6 mois, dès que possible

Les personnes intéressées peuvent demander des informations complémentaires en mairie.

- 18 colis ont été distribués aux anciens (de plus de 75 ans) n'ayant pu assister au repas du 4 décembre dernier.

- Cette année les vœux du Maire se dérouleront **le vendredi 6 janvier 2017 à 19h30 au centre d'animation** autour du verre de l'amitié.

- Toutes les associations ou autres souhaitant faire paraître un article dans le bulletin municipal annuel, sont invitées à le faire **au plus tard le 31 décembre 2016.**

La secrétaire de séance
Célia MIOCHE

